

Cher-e camarade,

La mise en place des ESPÉ (Écoles supérieures du professorat et de l'éducation) et la construction des maquettes de master MEEF (métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation) se heurtent à des difficultés considérables, notamment en raison de la précipitation et des choix imposés par le gouvernement. Le SNESUP s'adresse aux présidents d'universités et aux directeurs de la CDUS, de la CDUL et de la CDIUFM pour leur proposer de s'associer à l'exigence d'un moratoire d'un an de la réforme de la formation des enseignants.

Nous t'invitons à diffuser largement cet appel, notamment auprès des directeurs d'UFR, d'IUFM, des responsables de masters... en leur demandant de s'y associer (*merci de faire parvenir au plus vite à sg@snesup.fr les noms et qualités des signataires*).

=====

La « mastérisation » de la formation des enseignants, menée dans la précipitation et le manque de concertation, a conduit à un dispositif qui a dégradé la formation et les conditions d'entrée dans le métier des enseignants et contribué à la chute du nombre des orientations des étudiants vers les métiers de l'enseignement. L'enjeu d'une nouvelle réforme est donc considérable et toutes les conditions doivent être réalisées pour que ce soit un succès.

Force est de constater que les conditions de mise en œuvre des dispositions inscrites dans la loi de Refondation de l'École sont loin de répondre à cette nécessité.

Tant pour l'accréditation des maquettes de master MEEF que pour l'ouverture des ESPÉ, le calendrier excessivement contraint imposé par les ministères MEN et MESR engendre des difficultés considérables, qui compromettent la qualité des projets et génèrent tensions et inquiétudes, chez les acteurs de leur mise en œuvre comme chez les étudiants :

- L'articulation de la création des ESPÉ avec les dispositions du projet de loi ESR demeure imprécise : cette situation ne peut qu'augmenter les sources de tensions entre établissements et de grandes disparités risquent d'exister d'une académie à l'autre. Le déficit de représentation des personnels dans les groupes de pilotage et l'absence de réglementation claire contribuent aussi à entretenir l'inquiétude des collègues en poste dans les IUFM (en particulier ceux des centres départementaux éloignés de leur université) sur leur avenir à court terme.
- L'élaboration des maquettes de master MEEF, qui est en soi un exercice délicat compte tenu des multiples

contraintes auxquelles elles doivent satisfaire, a été retardée et rendue plus acrobatique encore par l'attente des programmes et modalités des concours (publiés seulement le 19 avril 2013). Dans ce contexte, le calendrier de validation des dossiers d'accréditation (vote à l'identique par tous les CA concernés par un même ESPÉ fin mai, après le marathon du passage dans tous les autres conseils) prend des allures surréalistes.

- Les étudiants déjà engagés dans des masters et la préparation des concours d'enseignement sont dans l'incertitude sur leur avenir. Plus encore, les étudiants de Licence, à qui il est impossible de donner aujourd'hui des informations claires, précises et fiables sur les conditions d'accès aux métiers de l'enseignement, vont s'en détourner. Ce contexte de précipitation confuse va contribuer à entretenir, voire aggraver, le risque d'un déficit d'orientations durable vers les métiers de l'enseignement.

Soucieux de disposer du temps nécessaire à l'élaboration concertée et à la mise en œuvre réussie d'une réforme de la formation des enseignants, appuyée sur un véritable projet pédagogique et professionnel, permettant d'associer toutes les composantes des universités en coopération étroite avec les praticiens de l'éducation nationale, les sous-signés demandent au ministre de l'Éducation nationale et à la ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche, **le report à la rentrée 2014 de l'ouverture des ESPÉ et de la mise en œuvre des nouvelles maquettes de master MEEF et la mise en place, dans les plus brefs délais, d'une instance nationale de suivi de la réforme.**